

## Bloc notes

# Entreprises et emploi : réponses impossibles à des questions essentielles

Ce document souhaite apporter quelques éléments de réponse à des questions relatives aux entreprises et à l'emploi que les acteurs et décideurs locaux nous posent souvent, sans que nous soyons toujours en mesure de leur apporter une réponse précise.

Sont en cause l'inexistence ou l'indisponibilité des données au niveau le plus fin, des ruptures de séries qui empêchent de retracer des évolutions de longue période, des notions floues (qu'est-ce qu'une entreprise?), des sources de données hétérogènes qui ne se recoupent pas... D'où ce constat : l'outillage statistique disponible au plan local est très insatisfaisant et insuffisant. Plusieurs exemples vont en être donnés dans ce Bloc Notes.

# Sommaire

<b>Dénombrer les établissements et les entreprises du territoire ? Un vrai casse tête</b>	<b>03</b>
<b>Synthèse</b>	<b>06</b>
<b>Les évolutions de l'emploi ? Regard sur la période 2000/20022</b>	<b>07</b>
<b>Synthèse</b>	<b>10</b>
<b>Combien de non salariés?</b>	<b>11</b>
<b>Synthèse</b>	<b>14</b>
<b>Combien d'emplois publics ?</b>	<b>15</b>
<b>Synthèse</b>	<b>18</b>
<b>Conclusion</b>	<b>19</b>

## GLOSSAIRE

<b>ACOSS</b>	Agence <b>C</b> entrale des <b>O</b> rganismes de <b>S</b> écurité <b>S</b> ociale
<b>Afut SA</b>	Agence de <b>F</b> abrique <b>U</b> rbaine et <b>T</b> erritoriale - <b>S</b> ud <b>A</b> lsace
<b>EHPAD</b>	<b>E</b> tablissements d' <b>H</b> ébergement pour <b>P</b> ersonnes <b>A</b> gées <b>D</b> épendantes
<b>EPCI</b>	<b>E</b> tablissement <b>P</b> ublic de <b>C</b> oopération <b>I</b> ntercommunale
<b>FLORES</b>	<b>F</b> ichier <b>L</b> ocalisés des <b>R</b> émunérations et de l' <b>E</b> mloi <b>S</b> alarié
<b>INSEE</b>	<b>I</b> nstitut <b>N</b> ational de la <b>S</b> tatistique et des <b>E</b> tudes <b>E</b> conomiques
<b>MSA</b>	<b>M</b> utualité <b>S</b> ociale <b>A</b> gricole
<b>SIRENE</b>	<b>S</b> ystème national d' <b>I</b> dentification et du <b>R</b> épertoire des <b>E</b> ntreprises et de leurs <b>E</b> tablissements
<b>URSSAF</b>	<b>U</b> nion de <b>R</b> ecouvrement des cotisations de <b>S</b> écurité <b>S</b> ociale et <b>A</b> llocations <b>F</b> amiliales
<b>ZE</b>	<b>Z</b> one d' <b>E</b> mloi

# Dénombrer les établissements et entreprises du territoire? Un vrai casse tête!

Les élus et techniciens sont souvent en difficulté lorsqu'il s'agit de déterminer précisément le nombre d'établissements et d'entreprises que compte le territoire. Selon les sources (CCI, CM, ADIRA, AFUT...) ils peuvent trouver des valeurs très différentes. Il y a 3 raisons à cela.

- D'une part, le nombre d'entreprises change en permanence. Il y a sans cesse des créations et des cessations d'activités.
- D'autre part, les différentes sources proposent des données hétérogènes.
- Enfin, et non des moindres, le nombre varie en fonction de la définition retenue de l'entreprise.

Dans ce qui suit, nous allons explorer les deux principales bases disponibles pour avoir «les derniers chiffres<sup>1</sup>» pour montrer la complexité du problème et proposer de retenir un indicateur simple et réellement représentatif de l'économie locale et de ses dynamiques. Le «lecteur pressé» peut se reporter à la page 5 pour le connaître.

*1) Il est toujours possible de se référer au recensement de la population qui indique 18 430 unités légales et 21 048 établissements dans l'agglomération. Mais ces données datent de 2021... Avec la fin des mesures de soutien aux entreprises, ces données ne sont plus d'actualité, le nombre de défaillances étant reparti à la hausse.*

## Le fichier SIRENE : complet mais peu précis

**La base SIRENE de l'INSEE : 51 842 établissements dans l'agglomération mulhousienne, au 4 juin 2024.**

Le répertoire SIRENE comprend l'ensemble des activités menées par des unités légales (sièges) et des établissements (secondaires). Il comprend donc des entreprises au sens économique du terme, mais aussi des syndicats de copropriété, des établissements publics, des associations etc etc.

Le fichier doit donc être sérieusement «nettoyé» pour ne garder que les entités qui ont une chance d'avoir un contenu correspondant peu ou prou à une «entreprise».

Ont été retirés du fichier, les indivisions entre personnes, les sociétés civiles immobilières, les autres sociétés civiles, les syndicats de copropriété, les établissements publics non industriels ou commerciaux, les organisations politiques ou syndicales, les comités d'entreprises.

De plus, 947 «coquilles vides», ont été retirées.

**On aboutit, après ce premier tri, à 38 540 établissements dans m2A.** Ils se répartissent ainsi :

Etablissements de l'agglomération mulhousienne susceptibles d'avoir une activité économique, par catégorie juridique (SIRENE, traitement Afut)

Catégorie juridique	Total
entrep indiv	21958
sociétés	13239
autres catégories	76
mutualité	24
assoc	3202
fondations	39
<b>Total général</b>	<b>38540</b>

Sur ces 38 540 établissements, **35 273 correspondent a priori aux catégories juridiques représentatives des entreprises** (entreprises individuelles, sociétés et autres catégories juridiques correspondant pour l'essentiel à des indivisions entre professionnels).

Le problème n'est pas résolu pour autant. Parmi les entreprises individuelles, on trouve **1 280 coursiers** (livreurs uber eats, deliveroo...) Sont-ce bien des entrepreneurs? De même, on trouve **170 producteurs d'électricité**. Probablement des personnes qui ont créé une unité légale pour commercialiser l'électricité produite sur leur toiture. Dernier exemple, toujours parmi les entrepreneurs individuels, on trouve **1 884 personnes dans les activités de «location de logements», 586 personnes qui s'adonnent à «la location de terrains et autres biens immobiliers»**. Il s'agit probablement de personnes qui ont créé une unité légale pour louer un logement en AirBnB. Là encore, il est pertinent de se poser la question de savoir s'il s'agit réellement d'entreprises.

De plus, dans cette approche par les catégories juridiques, on laisse de côté notamment les associations et fondations qui sont parfois de très gros employeurs

Ensemble des établissements de l'agglomération mulhousienne par catégorie juridique (SIRENE)

CJ	Nb Ets	
1000	21960	individuelles
5499	5717	SARL
5710	6619	SAS
5599	311	SA
5202	131	SNC
5485	221	soc exer liberal
6541	217	SCICV
6589	133	SC moyens
92	3342	associations
6540	7757	SCI
6599	2648	autres SC
9110	813	copropriétés
7210	728	ets publics
2110	205	indivisions
sous total	50802	
Autres cat juridiques	1040	
<b>Total général</b>	<b>51842</b>	

### Les «coquilles vides»

Exemple 1. Un Centre Socio Culturel déploie ses activités dans 3 locaux distincts. L'unité légale (le siège) déclare donc 2 établissements secondaires, sans salarié. Le répertoire SIRENE compte donc des lieux, plutôt que des «entreprises».

Exemple 2. Un artisan crée une unité légale pour son activité de maçon. Puis il développe une activité de carrelage. Pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, il va souvent créer un établissement secondaire pour cette activité, voire créer une nouvelle unité légale.

On peut ainsi trouver des entrepreneurs individuels à la tête de 3 ou 4 établissements ou unités légales, le plus souvent sans salarié. Ces coquilles vides sont assez difficiles à repérer.

(clinique du Diaconat par exemple) avec un impact économique certain ou qui ont une réelle activité «d'entreprise» (Im'serson par exemple)

Pour avancer, il est possible de croiser les catégories juridiques avec l'activité de ces établissements.

Si nous retenons les activités réputées marchandes (Agriculture, industrie, construction, commerce et services marchands), alors on compte 12 796 sociétés et «autres entreprises». On peut y ajouter 1°, les 521 sociétés qui interviennent dans le champs réputé «non marchand» (soit des activités des coaches, salles de sport, organismes de formation, crèches, cabinets de médecine, d'infirmiers etc) qui sont de fait des activités lucratives même si leur prix de vente n'est pas toujours déterminé par le marché. 2°, les 237 associations, fondations etc qui travaillent dans le champ réputé marchand.

**On compte alors 13 554 établissements qui ont probablement une nature économique dans l'agglomération mulhousienne.**

Auxquels s'ajoutent les entreprises individuelles pour lesquelles il est impossible de savoir si elles ont ou non une réelle activité. A titre d'exemple, les entreprises in-

dividuelles travaillant dans le commerce sont 2 017 dans le commerce à domicile, sur catalogue ou par automate, auxquelles s'ajoutent 455 vendeurs sur éventaires et marchés... Les formes atypiques de commerce représentent presque la moitié des commerces individuels!

Etablissements de l'agglomération mulhousienne par catégorie juridique et type d'activités (SIRENE, traitement Afut)

		associations	fondations	mutualité	entrep indiv	sociétés	autres entrep	Total
Réputé marchand	Agriculture	11			457	177	1	646
	industrie	9			891	701		1601
	construction	2			1789	1990	8	3789
	commerce	5		2	4399	3353	4	7763
	Services marchands	184	4	20	10556	6519	43	17326
Réputé non marchand	Activités de santé	43	3	1	1895	206	16	2164
	Activités sociales	281	25	1	113	69		489
	activités éducatives	391	1		887	144		1423
	Activités de loisir	49			288	44		381
	Activ artistiques et culturelles	604	1		651	27		1283
	Activités sportives	42	1		28	8		79
	Autres activités de services	1581	4		4	3	4	1596
<b>Total général</b>	<b>3202</b>	<b>39</b>	<b>24</b>	<b>21958</b>	<b>13241</b>	<b>76</b>	<b>38540</b>	

La difficulté du dénombrement tient donc à la définition même de l'entreprise ou plutôt à sa non définition. L'insee propose : «L'entreprise (...) constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.» Cela exclut donc a priori bon nombre d'associations qui

sont fortement dépendantes de la commande et des financements publics. Mais cela ne dit rien sur les entreprises individuelles qui n'existent d'ailleurs pas dans la comptabilité nationale puisque ces activités sont rattachées aux ménages qui les exercent et dont on ne sait rien sur leurs activités réelles.

## Le fichier URSSAF, plus représentatif de l'économie locale

Le fichier URSSAF est mis à jour tous les trimestres. Il est moins complet que le fichier Sirene et surtout il ne prend en compte que les entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale.

Il ne comprend donc que les établissements employeurs, hors agriculture (RSA), hors indépendants et professions libérales, et uniquement les salariés de droit privé dans les établissements publics.

Il est donc réducteur par rapport au fichier Sirene, mais il a l'immense avantage de présenter des données fiables, qui concernent les établissements qui font réellement vivre l'économie locale. Avec le fichier URSSAF, on trouve **7 644 établissements employeurs**, toutes catégories juridiques confondues, en fin 2023.

**Avec 86 200 emplois, ces établissements représentent à peu près 80% des emplois de l'agglomération.**

Les 30 900 établissements restant se partagent donc entre 22 et 23K emplois, soit 0,7 emploi/établissement. Autrement dit rien. Et encore moins si l'on décomptait

Etablissements employeurs du champ marchand de l'agglomération mulhousienne au 21/12/2023 (URSSAF)

Activités	Etablissements
Industrie	510
Construction	936
Commerce	1865
Services marchands	3376
Administration publique	10
Activités éducatives	203
Activités de santé	377
Activités sociales	202
Activités artistiques, récréatives	165
<b>sous total</b>	<b>957</b>
<b>Total</b>	<b>7644</b>

les emplois dans les grands établissements publics (communes, hôpital, université et lycées).

C'est pourquoi nous préconisons de retenir cette source de donnée. C'est d'ailleurs ce que fait l'INSEE qui, dans les dossiers des communes et intercommunalités, présente essentiellement des données sur les établissements employeurs.

# Le Récap'

<b>Etablissements dans l'agglomération</b>	<b>51 842</b>
<b>Etablissements susceptibles d'avoir une activité économique</b>	<b>38 540</b>
<b>Etablissements ayant probablement une activité économique lucrative</b>	<b>13 554</b>
<b>Etablissements employeurs</b>	<b>7 644</b>

Vouloir dénombrer les établissements et entreprises «économiques» est à peu près vain. D'une part, avec le développement des micro-entrepreneurs depuis 2009, il devient impossible de se prononcer sur le nombre de «vraies entreprises» sur un territoire. On peut avoir un taux de création extraordinairement élevé... sans aucun emploi derrière.

D'autre part, la distinction entre «activités marchandes» qui seraient «par nature» économiques et «activités non marchandes» donc «non économiques» (éducation, activités sociales, récréatives etc) ne tient plus dans la mesure où des activités lucratives se développent fortement au sein des activités réputées non marchandes (écoles, EPADH, centres de formation, salles de sport... privés).

**C'est pourquoi il est raisonnable d'adopter un indicateur simple et peu discutable et qui plus est bien représentatif du dynamisme local : le nombre d'établissements employeurs, quels que soient leurs statut juridique et leur domaine d'activité.**

**Cela reste un indicateur partiel dans la mesure où il n'intègre ni les libéraux/indépendants, ni les emplois de fonctionnaires, ni les emplois agricoles relevant de la MSA. Un territoire rural, dont une bonne partie de l'activité économique repose sur l'agriculture et l'artisanat aurait sans doute avantage à utiliser des indicateurs complémentaires.**

# Quelles évolutions de l'emploi ?

## Regards sur la période 2000/2022

Depuis 2015, l'Afut publie régulièrement des données sur l'emploi et les établissements économiques pour connaître leur évolution, à l'échelle de m2A tout d'abord, puis du Haut-Rhin et de ses intercommunalités. Un bilan de l'emploi salarié du champ marchand est ainsi produit chaque année.

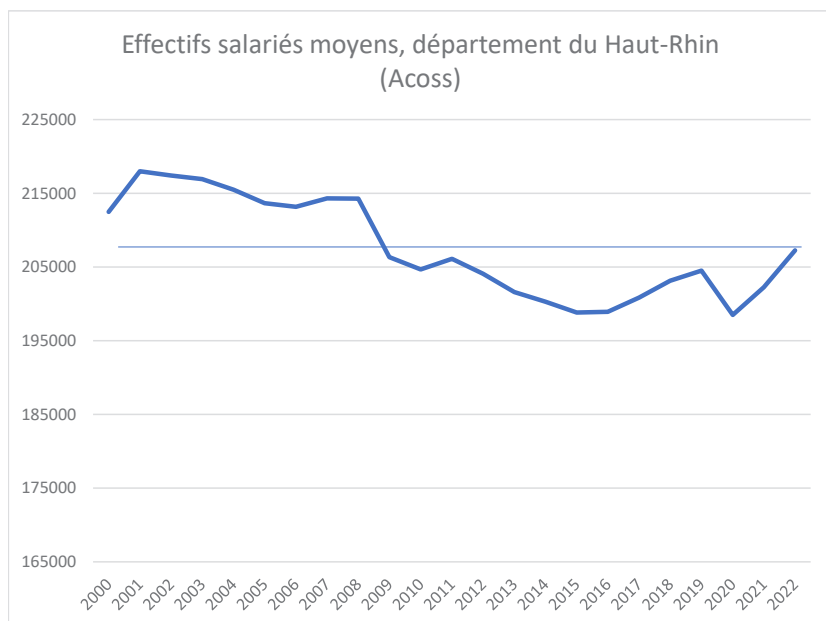
La question qui nous est souvent posée est de savoir si « la situation va mieux » ou « moins bien ». La réponse est toujours la même : ça dépend de la période de référence.

Si l'on considère les variations annuelles, les années 2022 et 2023 ont plutôt été de bonnes années pour l'emploi. Après la crise COVID, la situation de l'emploi s'est rapidement redressée, avec même des créations d'emplois inattendues.

Mais si l'emploi est étudié sur le long terme, alors le regard qui peut être porté sur la situation change.

Ce chapitre vise à rappeler que l'emploi dans le Haut-Rhin s'est dégradé depuis l'année 2000 et que cette dégradation est essentiellement due aux pertes d'emploi dans la zone d'emploi de Mulhouse, tandis que celles de Colmar et Saint Louis ont créé de l'emploi sur la période 2000/2022, mais avec des dynamiques inférieures à la dynamique nationale.

## Dans le Haut-Rhin

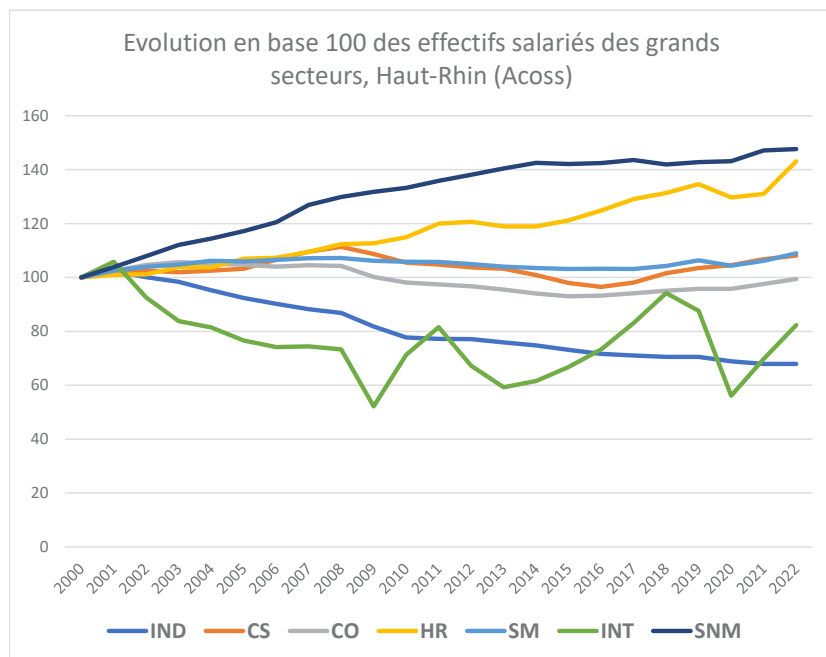


La reprise économique qui a fait suite (à compter de 2015) à la crise financière de 2008, puis celle consécutive à la crise sanitaire n'ont pas suffi pour revenir au niveau de l'année 2000.

**5 225 emplois ont été perdus dans le Haut-Rhin par rapport à l'année 2000.**

L'emploi fin 2022 est au même niveau qu'en 2009.

## Les évolutions sectorielles



IND: industrie. CS: construction, CO: commerce, HR: hôtellerie-restauration, SM: services marchands; INT: intérim, SNM, services réputés non marchands

Sur la période 2000/2022, dans le Haut-Rhin, l'emploi a été porté par deux secteurs: les services collectifs (santé, social, éducation...) dits non marchands et l'hôtellerie-restauration.

L'emploi du commerce est resté stable et les services marchands (hors hôtellerie-restauration) ont gagné quelques emplois.

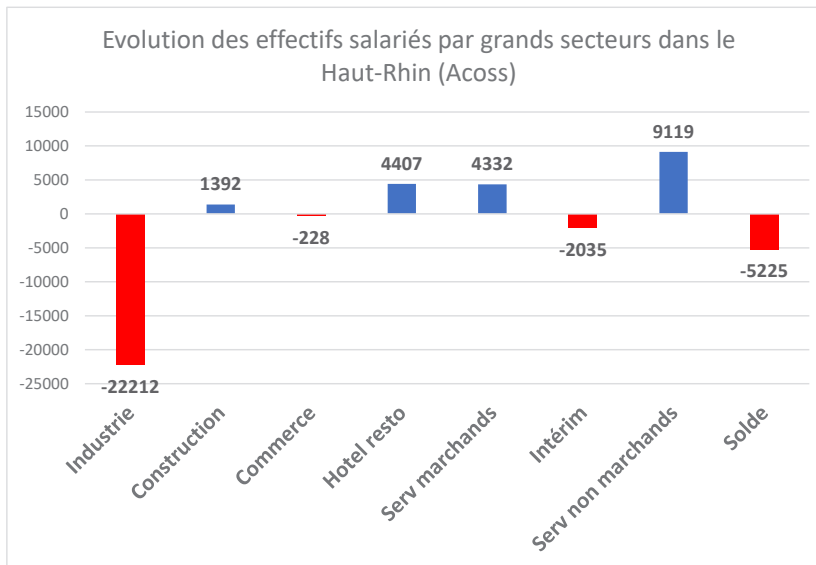
L'emploi intérimaire, très fluctuant, a fini l'année 2022 avec un recul de 20% par rapport à l'année 2000.

**L'emploi industriel s'est effondré avec une perte de 30% de ses effectifs.**

C'est ainsi que 22 212 emplois se sont évaporés dans l'industrie. Ce qui est d'autant plus dommageable que les emplois industriels sont les plus rémunérateurs et qu'ils ont un effet d'entraînement fort sur le reste de l'économie.



## Les pertes d'effectifs par secteur

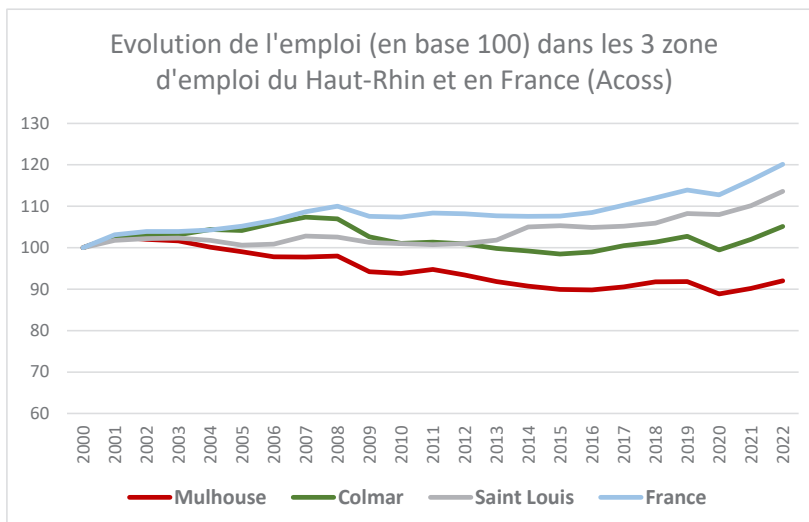


Les quelques gains d'emplois réalisés dans les autres branches que l'industrie sont insuffisants pour couvrir les pertes de l'industrie.

De plus, le secteur qui crée le plus d'emploi : les services collectifs ou non marchands, crée des emplois très peu rémunérateurs et très précaires.

Les services marchands ont relativement peu créé d'emplois. Ce qui s'explique en partie par le fait que ces services sont souvent destinés aux entreprises industrielles. **Moins d'industrie égale alors moins de besoins en services.**

## Les évolutions sectorielles des 3 Zones d'emploi



Les évolutions sont positives pour les zones d'emploi de Colmar et Saint Louis, très négatives pour celle de Mulhouse.

**La ZE de Colmar** gagne 2 979 emplois de 2000 à 2022 soit +5,2%.

**La ZE de Saint Louis** connaît la plus forte dynamique de croissance. 2 546 emplois ont été gagnés soit +13,6%.

On notera que la croissance de l'emploi salarié dans ces territoires reste inférieure à la croissance constatée en France : +20% entre 2000 et 2022.

**La ZE de Mulhouse** a enregistré une perte nette de 10 661 emplois, soit une baisse de 8% depuis 2000. Elle ne représente plus que 60% des emplois départementaux, contre 64% en 2000. La perte d'emploi atteint 7 753 postes pour la seule agglomération mulhousienne qui ne compte plus que 83 250 salariés privés en 2022. Soit le niveau d'emploi de 2013... au beau milieu de la crise financière d'après 2008.

# Le Récap'

**A court terme, on peut se féliciter de la «resilience» de l'économie du Haut-Rhin : une forte reprise de l'emploi s'est manifestée après la crise sanitaire.**

**A moyen terme, le regard est plus mitigé parce que le niveau d'emploi dans le Haut-Rhin est au niveau de 2009, au début de la crise financière...**

**A long terme, le regard ne peut qu'être négatif : on est loin d'être revenu au niveau d'emploi de l'année 2000 : il manque 5 225 emplois salariés privés.**

**L'industrie a perdu énormément d'emplois sur la période 2000/2022 : 22 212! En partie seulement compensés par des emplois tertiaires, mais qui ne présentent pas les mêmes qualités (stabilité, niveau de rémunération...)**

**Au plan spatial, la zone d'emploi de Mulhouse est la plus affectée avec une perte de 10 661 emploi. Les zones de Colmar et de Saint Louis, sont plus dynamiques, mais ont toutefois de moindres performances qu'au niveau national.**

# Combien d'emplois non salariés ?

Avec les données du recensement de l'INSEE, on connaît l'emploi total sur un territoire. Avec celles de la caisse centrale de sécurité sociale, on dispose de données sur l'emploi salarié du champ marchand.

Ainsi, dans l'agglomération mulhousienne, il y a 109 329 emplois en 2021 selon l'INSEE. A la même époque, l'ACOSS/URSSAF comptait 85 728 emplois salariés de droit privé. Soit une différence de 23 601 emplois.

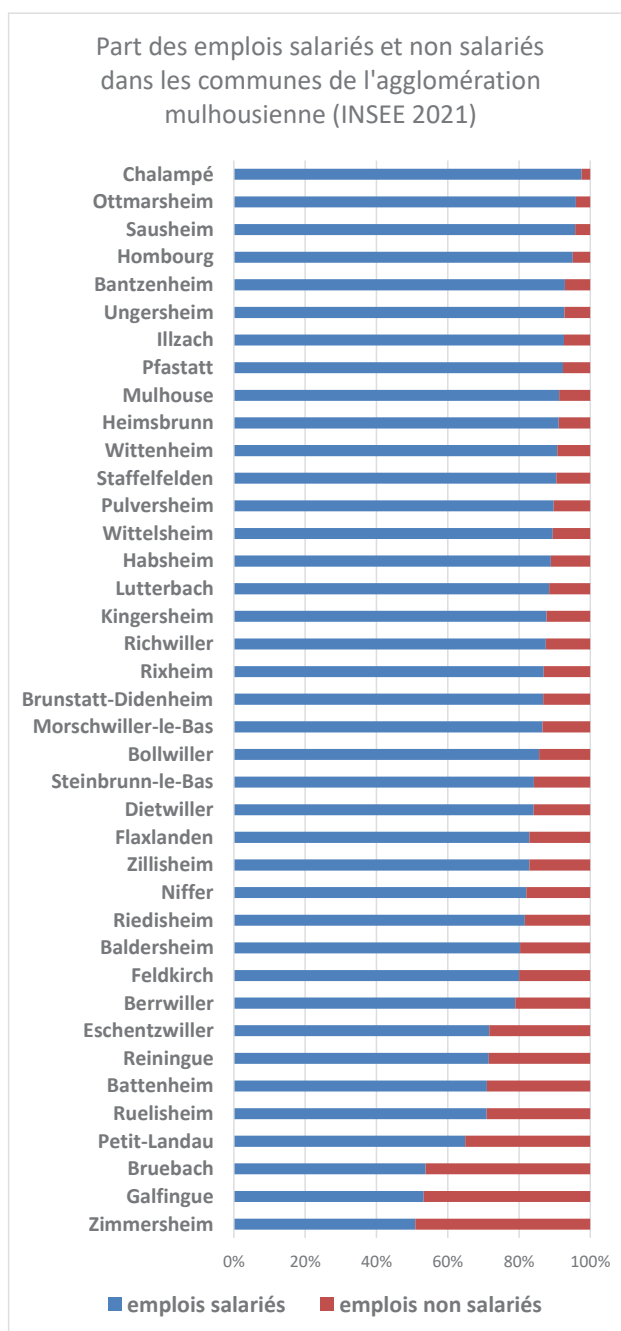
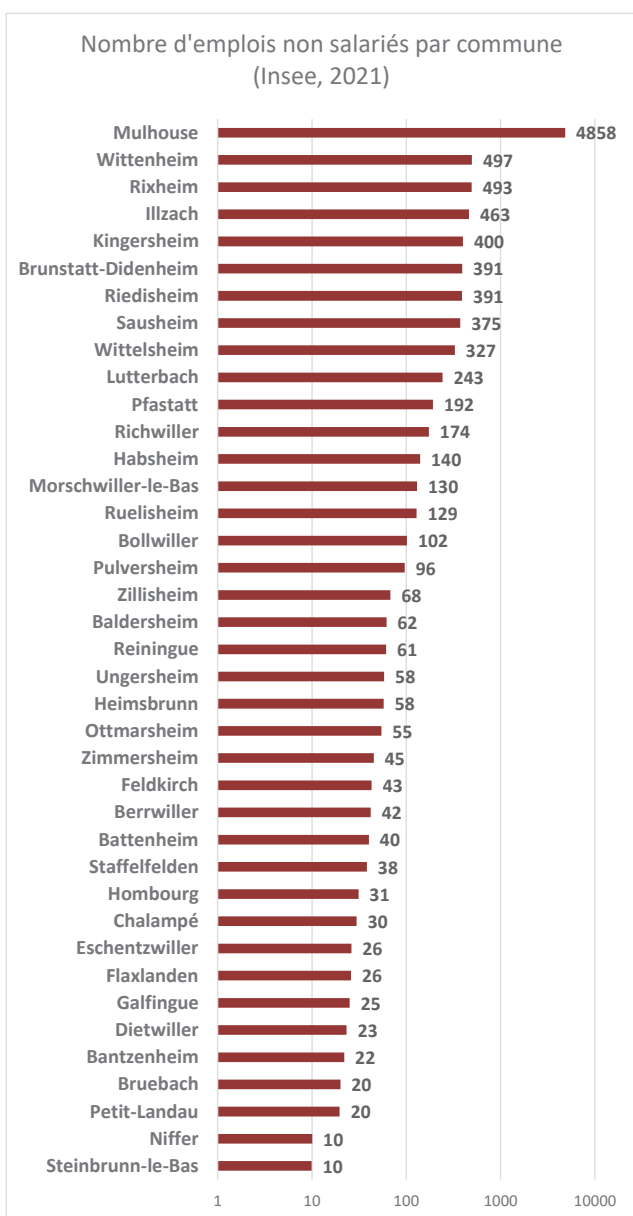
Cette différence est en partie liée aux emplois de l'agriculture (cotisants à la MSA), aux emplois des fonctions publiques (d'Etat, hospitalière et territoriale) et aux emplois des indépendants et artisans qui ne sont pas salariés et donc ne cotisent pas à l'URSSAF. Que sait-on de ces derniers?

En 2021, l'INSEE recensait 10 215 emplois non salariés dans l'agglomération mulhousienne, soit à peu près 9% de l'emploi total.

La répartition spatiale de ces emplois non salariés est très variable d'une commune à l'autre. En cause : la taille de la commune. Les petites communes ont par exemple peu de commerces, donc peu d'emplois non salariés dédiés. C'est pourquoi les communes qui ont le plus fort volume d'emploi non salarié sont la ville de Mulhouse et les communes les plus peuplées de l'agglomération.

La taille des communes n'explique pas à elle seule l'importance plus ou moins grande de l'emploi non salarié.

La composition sociale des communes peut jouer un rôle. Les communes qui accueillent des catégories sociales plutôt favorisées ont plus de chances d'avoir des indépendants non salariés (experts comptables, gérants de sociétés...) que d'autres.



Enfin, poser la question sous l'angle du poids de l'emploi non salarié dans l'emploi total au niveau communal, ne se révèle pas très pertinent dans la mesure où la présence de grands sites industriels réduit mécaniquement le poids de l'emploi non salarié.

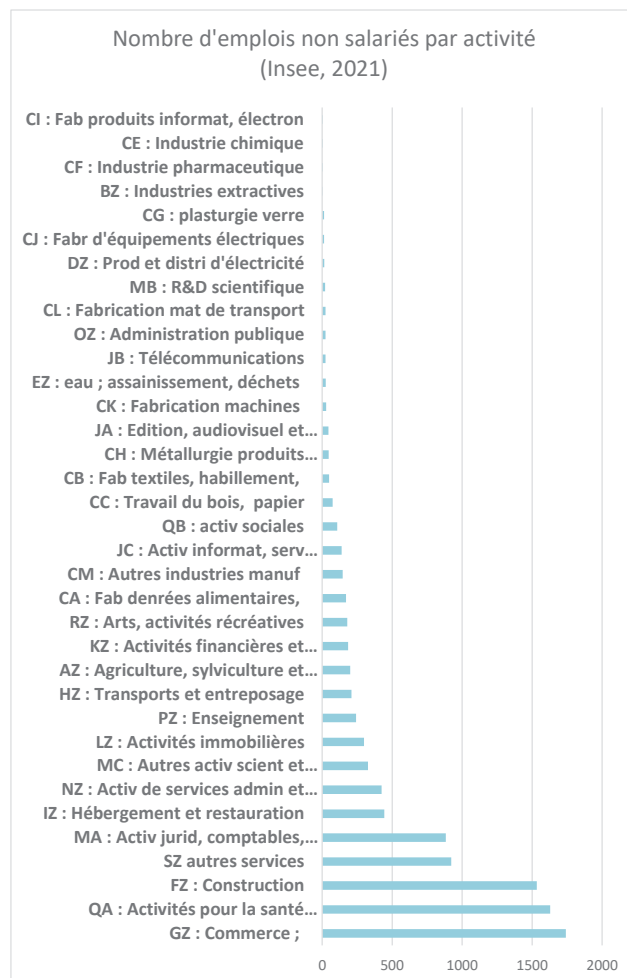
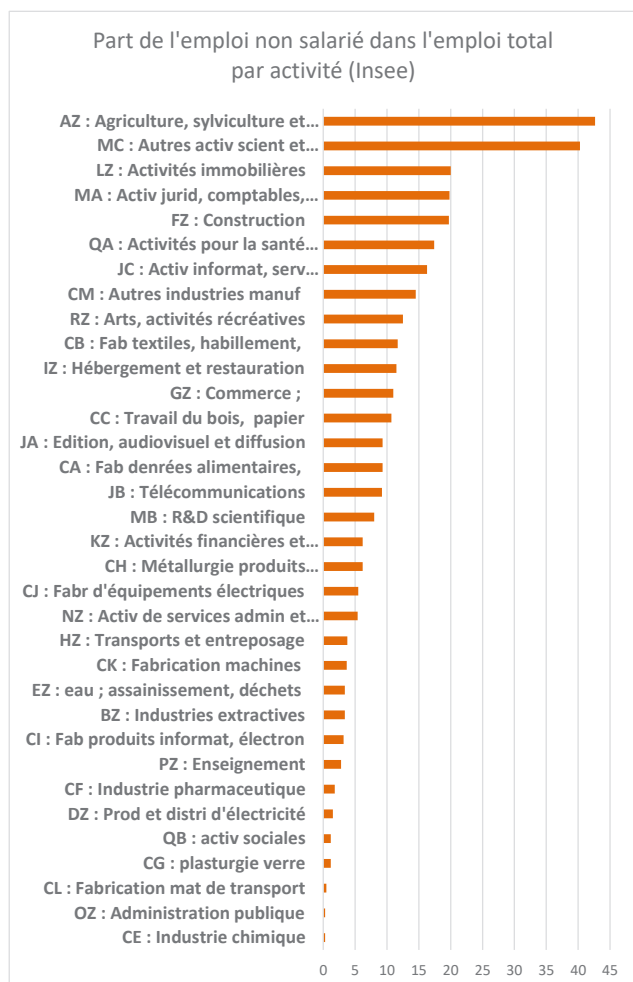
C'est le cas à Chalampé (plateforme chimique), à Ottmarsheim (Industrie+logistique) ou à Sausheim (site Stellantis). Dans cette dernière commune, l'emploi non salarié est assez développé, mais il pèse peu face aux 5 000 emplois de l'industrie automobile.

Au mieux cet indicateur peut être utilisé pour des comparaisons entre territoires, à des échelles beaucoup plus larges.

Sans surprise, il y a beaucoup plus d'emplois non salariés dans le commerce, la santé (médecins, infirmier.es libéraux...), la construction (artisans), autres services aux particuliers (coiffure...) et les activités scientifiques et techniques (comptables, géomètres...) que dans les autres activités.

Viennent ensuite des activités «intermédiaires» : dans les transports, l'immobilier, l'agriculture, l'enseignement (formateurs, auto-écoles), l'assurance.

D'une manière générale, on trouve peu de non salariés dans les activités industrielles, hormis l'industrie agro-alimentaire parce que par convention, on y inclut les boulangers-pâtisseries.



L'analyse en part des emplois de l'activité tend à montrer que deux éléments jouent sur la part de l'emploi non salarié :

1) le caractère «institutionnalisé» ou non de l'activité. Dans l'enseignement par exemple, les quelques indépendants (gérants d'auto-école ou formateurs indépendants) pèsent peu face à l'emploi public ou privé des grands établissements scolaires ou universitaires par exemple. Même chose dans l'action et l'hébergement social et médico-social.

2) l'intensité capitaliste du domaine : on trouve bien quelques parfumeurs ou fabricants d'huiles essentielles, dans la branche «chimie», mais l'emploi est le fait de grands établissements, dans des activités où les barrières à l'entrée sont importantes. Même chose dans l'automobile où l'on peut trouver quelques selliers spécialisés dans le cuir par exemple, mais qui ne représentent que peu de choses en termes d'emploi.

# Le Récap'

**10 215 emplois non salariés dans la région mulhousienne**

**66% de ces emplois sont concentrés dans les activités suivantes : activités juridiques, comptables..., «autres services» (coiffure, beauté...), construction, santé humaine et commerce.**

**Très peu d'emplois non salariés dans les activités fortement institutionnalisées (éducation..) et l'industrie**

**Des volumes d'emploi nettement concentrés dans les principales villes de l'agglomération, mais, pour certaines petites communes, les emplois non salariés peuvent représenter une part non négligeable de leur tissu économique**

**Pour rendre compte au mieux de la vitalité d'un territoire, il serait donc pertinent de compléter l'analyse de l'évolution des effectifs salariés par l'analyse de l'évolution des effectifs non salariés.**

# Combien d'emplois publics ?

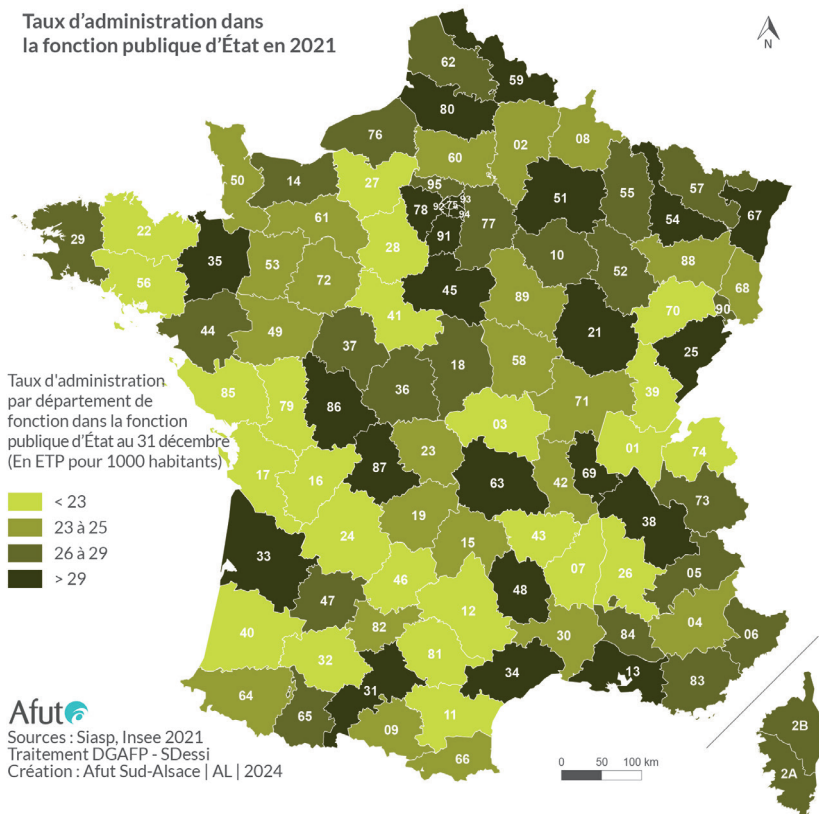
La différence entre emploi total et emploi salarié privé tient également à la présence des emplois publics.

Répondre à la question de savoir combien il y a d'agents publics dans les communes ou les intercommunalités est impossible sans en passer par une commande spécifique auprès de l'INSEE et de son système d'information sur les agents du service public. Paradoxalement, il n'existe aucune donnée accessible en ligne gratuitement concernant l'emploi public dans les communes ou même les EPCI de France. Et la simple soustraction des emplois salariés du privé (base ACOSS) à la base de données FLORES qui présente l'ensemble des salariés publics et privés est impossible.

France stratégie avait publié une note en 2019, basée sur des données de 2015, au niveau des zones d'emploi. Cela permettait d'avoir une vision assez précise de la situation de chaque ZE et de pouvoir les situer les unes par rapport aux autres puisqu'elles étaient classées par taille. Las, ce travail n'a pas été actualisé. Ne sont donc disponibles en ligne que des données au niveau départemental, ce qui n'est pas la meilleure échelle tant les disparités peuvent être importantes au sein d'un département.

Présenter ces données présente toutefois l'avantage de faire apparaître des situations extrêmement variées d'un département à l'autre, avec des départements «très administrés», d'autres, dont le Haut-Rhin, «très peu administrés».

**Taux d'administration dans la fonction publique d'Etat en 2021**



Dans la fonction publique d'Etat, la moyenne est de 31 agents civils pour 1000 habitants. C'est ce qu'on appelle le taux d'administration.

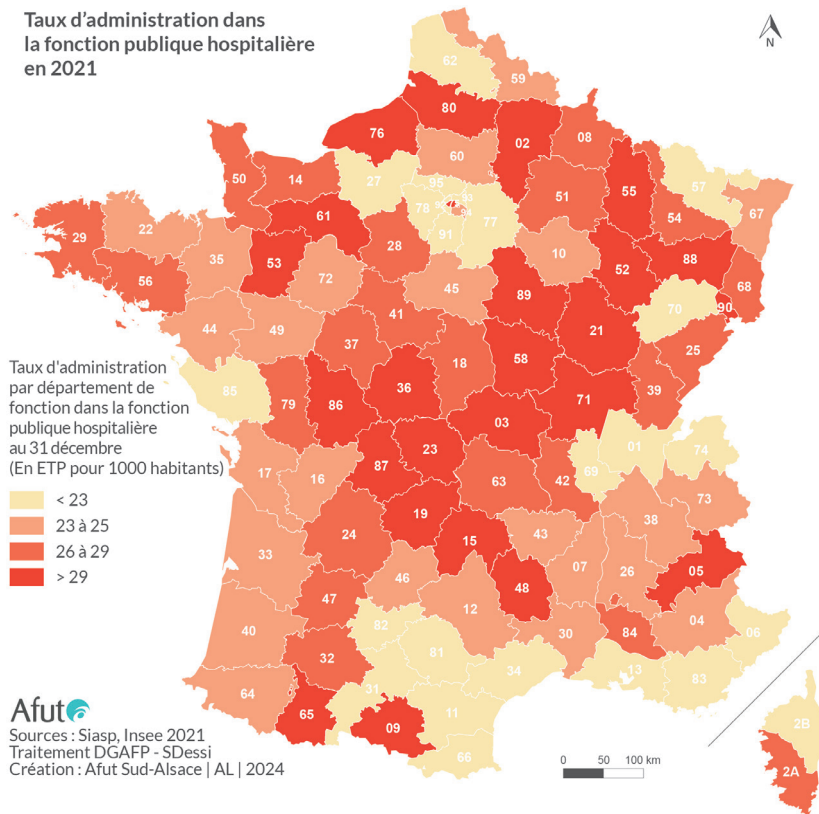
C'est un indicateur imparfait mais qui permet de battre en brèche la vision simpliste d'une part de «fonctionnaires» strictement proportionnelle à la population.

Il apparaît en effet que les grandes métropoles, les anciennes préfectures de Région ont des taux d'administration plus élevés puisqu'elles concentraient les directions régionales et départementales des services de l'Etat.

On a donc une grande dispersion autour de la moyenne (écart-type de 9). Le taux d'administration le plus bas est celui de la Vendée : 17 agents publics/1000 habitants, celui de Paris est le plus élevé : 39/1000. Cela se comprend puisque ce Département héberge les administrations centrales de l'Etat. Juste avant vient la Haute-Garonne avec 39 agents/1000 habitants.

**Haut-Rhin : 18 300 agents civils en équivalents temps plein dans la fonction publique d'Etat**

**Taux d'administration dans la fonction publique hospitalière en 2021**



**Le Haut-Rhin, avec 24 agents/1000 habitants se situe au 52<sup>e</sup> rang des départements métropolitains**, aux côtés de l'Orne, la Corrèze, la Creuse, l'Ariège, la Nièvre et la Mayenne.

**Dans la fonction publique hospitalière**, la dispersion est moins importante : l'écart-type est de 4,9. Contrairement aux idées reçues, les départements de la «diagonale des faibles densités», ne sont pas sous-dotés en matière d'agents publics hospitaliers.

Le taux d'administration le plus faible est atteint en Essonne (9/1000 habitants) et le plus élevé est en Haute-Vienne avec 29 agents/1000 habitants.

**Le Haut-Rhin est légèrement au dessus de la moyenne nationale** (17/1000 habitants), avec 19 agents pour 1000 habitants. Ce qui le situe au 39<sup>e</sup> rang des département métropolitains.

**Haut-Rhin : 14 700 agents civils en équivalents temps plein dans la fonction publique hospitalière**



**Dans la fonction publique territoriale,** un net clivage apparaît entre le nord et le sud de la France. Au nord, des taux d'administration relativement faibles ; au sud des taux plus élevés.

Si l'on excepte le cas surprenant de la Corse du sud (52 agents/1 000 habitants), le taux d'administration le plus fort se trouve dans les Landes (35 agents/1 000 habitants) et le plus faible dans le département de l'Ain où le taux n'est que de 17 agents/1000 habitants.

**Le Haut-Rhin vient juste après, ex aequo avec la Haute-Saône, avec un taux d'administration de 18/1000 habitants.** Avec une moyenne nationale de 26 agents/1000 habitants, le Haut-Rhin se place donc en 95<sup>e</sup> rang des départements métropolitains.

Les optimistes penseront que les acteurs économiques et sociaux du département sont tellement bien organisés qu'il n'est nul besoin d'un appareil administratif local.

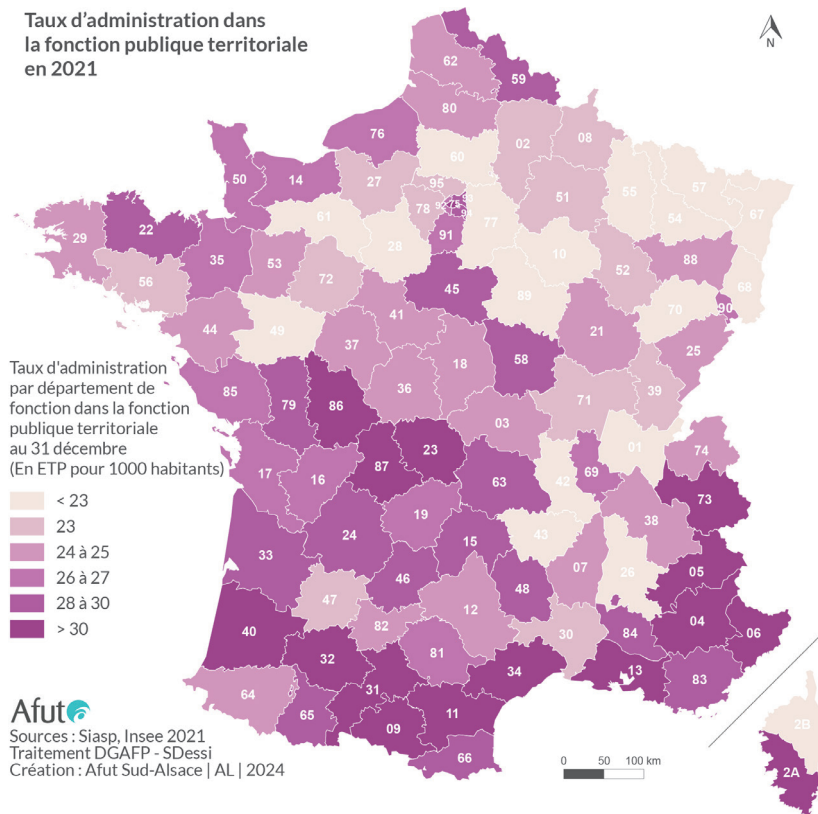
Les pessimistes penseront que les collectivités de Haut-Rhin ne se sont pas dotées des capacités d'ingénierie nécessaires pour satisfaire les fonctions stratégiques et d'animation territoriale qui devraient être les leurs.

**Au final, quand on cumule les 3 fonctions publiques,** on aboutit à une forte dispersion (écart type de 12).

Alors que la moyenne française est de 73 agents/1000 habitants, on n'en compte que 47 dans l'Ain... mais 146 à Paris, 101 en Corse du sud, 95 dans la Vienne...

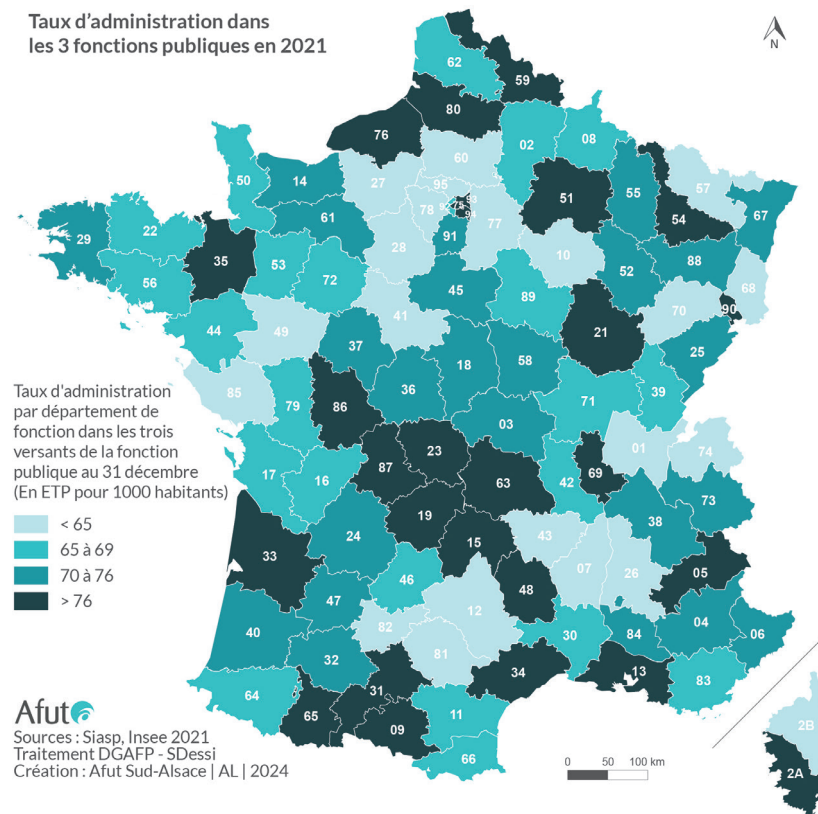
**Le département du Haut-Rhin fait partie des départements métropolitains au plus faible taux d'administration,** avec 61 agents publics pour 1 000 habitants, ce qui le situe 84<sup>e</sup> rang des départements métropolitains, ex aequo avec l'Eure et Loir et le Tarn.

Taux d'administration dans la fonction publique territoriale en 2021



**Haut-Rhin : 13 800 agents civils en équivalents temps plein dans la fonction publique territoriale**

Taux d'administration dans les 3 fonctions publiques en 2021



**Haut-Rhin : 46 700 agents civils en équivalents temps plein dans les 3 fonctions publiques, dont 35 600 fonctionnaires.**

# Le Récap'

**24 agents civils de la fonction publique d'Etat pour 1 000 habitants dans le Haut-Rhin pour une moyenne nationale de 31/1000. Le département se situe dans une «moyenne basse».**

**19 agents civils de la fonction publique hospitalière pour 1000 habitants dans le Haut-Rhin pour une moyenne nationale de 17/1000. Le département fait partie des territoires plutôt bien dotés en la matière.**

**18 agents civils de la fonction publique territoriale pour 1 000 habitants dans le Haut-Rhin pour une moyenne nationale de 26/1000. C'est l'un des taux d'administration les plus faibles des départements français métropolitains**

**Le cumul des trois fonctions publiques aboutit à un taux d'administration de 61 agents pour 1 000 habitants pour une moyenne de 73/1000 habitants en France métropolitaine : le département du Haut-Rhin fait partie des territoires où le taux d'administration des 3 fonctions publiques est le plus faible.**

**Aucune donnée n'est disponible à un niveau plus fin comme celui des EPCI ou des communes**

Ceux qui pensaient qu'il suffisait d'ôter les salariés du privé au total des salariés publics et privés en sont pour leurs frais. Le calcul aboutit à des aberrations comme un nombre de salariés privés supérieur au nombre total de salariés dans de nombreuses activités. Sont également en cause des différences de calculs entre les bases. Par exemple, il semblerait qu'ACOSS (salariés privés) indique le nombre d'intérimaires inscrits dans les agences ( soit 3 507 poste en fin 2021) tandis que FLORES les intègre dans les effectifs des branches, ce qui expliquerait qu'il n'y ait pour ce fichier que 940 intérimaires dans l'agglomération. Sans omettre les possibles doubles comptes comme des emplois contractuels de droit privé dans les administrations publiques comptabilisés à la fois par ACOSS et par FLORES.

De la même manière, on ne peut obtenir le nombre d'emplois publics en soustrayant à l'emploi total des communes les salariés agricoles, les salariés du privé et les emplois non salariés car les calculs aboutissent là aussi à des aberrations : un nombre total d'emplois inférieur à la somme des emplois agricoles, du privé, indépendants...

# Conclusion

Ces quelques exemples illustrent l'extrême pauvreté des statistiques locales. Il est ainsi impossible de ventiler l'emploi d'une commune entre les différents types d'emplois, faute de pouvoir connaître le nombre d'emplois publics et faute de pouvoir recouper les différentes bases de données disponibles.

De là, il devient impossible de savoir combien de personnes travaillent dans telle branche, combien travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés etc etc.

D'ailleurs, en parlant d'entreprises, les choses ne vont guère mieux puisque les définitions qu'on en a ne sont pas opérationnelles et que des champs dits «non marchands» le sont de plus en plus.

Il en découle que les Agences sont incapables de répondre à des questions apparemment simples comme celle qui nous fut posée pendant la crise sanitaire : «combien de masques doit-on commander pour répondre aux besoins des petites entreprises de moins de 10 salariés?». La fourchette selon les estimations haute et basse allait de 1 à 3!

C'est dire que les données à disposition ont peut-être quelque valeur pour suivre des évolutions dans le temps ou pour comparer des grands territoires, mais qu'elles n'ont qu'une très faible valeur opérationnelle, ce qui conduit souvent à des «bricolages» fort peu satisfaisants qui ouvrent la voie à des discussions stériles sur la valeur des informations présentées.

Et ce qui vient d'être dit au sujet de l'emploi et des entreprises vaut pour bien d'autres sujets. Par exemple quant on travaille sur l'éducation, on ne dispose pas de données genrées qui permettraient de comparer la réussite éducative des filles et des garçons. Autre exemple, quand on analyse les inégalités femmes/hommes, aucune donnée de santé genrée n'est disponible en ligne, comme si hommes et femmes n'avaient pas de problèmes spécifiques...

Pour le dire autrement, l'outillage statistique local permet peut-être de faire de «grands diagnostics», mais il est beaucoup trop fragmentaire et imprécis pour servir à l'élaboration de politiques publiques sectorielles précises et les changements de nomenclatures, les ruptures de séries, rendent de plus en plus difficile son utilisation pour suivre ou évaluer les politiques publiques.



**Afut**   
agence de fabrique  
urbaine et territoriale  
**SUD-ALSACE**

## CONTACT

**Afut Sud-Alsace**  
33 avenue de Colmar  
68200 MULHOUSE  
[www.afut-sudalsace.org](http://www.afut-sudalsace.org)

**Direction de la publication**  
Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

**Rédaction**  
Didier Taverne  
[Didier.taverne@afut-sudalsace.org](mailto:Didier.taverne@afut-sudalsace.org)

**Cartographie**  
Anne Lichtle

Décembre 2024

Toute reproduction autorisée avec mention précise  
de la source et référence exacte.